

« **La société civile turque se bat dans des conditions de plus en plus difficiles** »

vendredi 28 février 2014, par [Didier Billion](#), [Louise Michel D.](#)

La loi controversée renforçant le contrôle de l'État sur Internet est entrée en vigueur en Turquie. Quelques jours plus tôt, les députés turcs ont adopté un projet de loi destiné à renforcer le contrôle du gouvernement sur les nominations de magistrats. Ces dernières mesures sont-elles une nouvelle expression de la dérive autoritaire du gouvernement turc ? Éclaircissements de Didier Billion, Directeur adjoint de l'Institut de relations internationales et stratégiques (*Iris*), spécialiste de la Turquie.

JOL Press : Le président turc Abdullah Gül a promulgué une loi controversée qui renforce le contrôle de l'État sur Internet. Une nouvelle démonstration de la dérive autoritaire du gouvernement ?

Didier Billion : Incontestablement. Cela fait partie de cette série de mesures qui s'accumule maintenant depuis plusieurs années et qui va dans le sens d'une restriction des libertés individuelles et collectives. Nous assistons ces derniers mois à une offensive de la presse écrite : cette loi renforçant le contrôle d'Internet ne va pas du tout dans le bon sens. C'est l'indication d'un raidissement du pouvoir face aux turbulences politiques qui existent depuis de nombreux mois, et notamment depuis le 17 décembre dernier, date à laquelle le gouvernement a été éclaboussé par le scandale d'extorsion de fonds. C'est la volonté exprimée des autorités turques de contrôler le plus possible la société civile qui existe, qui vit, qui se bat et qui résiste en Turquie dans des conditions de plus en plus compliquées.

JOL Press : Après avoir restreint la vente de l'alcool, proposé la fin de la mixité dans les résidences universitaires ainsi que la diminution du droit à l'IVG... Assiste-t-on à une islamisation de la société turque ?

Didier Billion : Sur la question de la restriction des droits individuels et collectifs, c'est indéniable : il y a aujourd'hui en Turquie plus de droits qu'il y a quinze ans mais moins qu'il y a trois ans. Est-ce l'expression d'une islamisation de la société ? Pour ma part, je préfère ne pas utiliser cette expression... Parler d'islamisation de la société dans un pays où 99% de la population est musulmane, c'est un peu paradoxal [1]. Certes, nous sommes dans un État laïque, mais c'est une laïcité très particulière, à la Turquie, en aucun cas comparable avec la conception française de la laïcité.

Est-ce que depuis que le parti du développement et de la justice est au pouvoir - depuis 2002 - il y a eu des lois attentatoires en tant que telles à la laïcité ? La réponse est non. Y-a-t-il eu des lois visant à islamiser les institutions ? Non plus. Des mesures concernant l'alcool, l'avortement, ou la presse ont été prises mais ce n'est pas l'expression d'une islamisation de la société. Le profond conservatisme de la société turque est indéniable et le Premier ministre s'appuie dessus pour prendre des mesures restrictives des libertés.

JOL Press : Les députés turcs ont adopté samedi 15 février un projet de loi destiné à renforcer le contrôle du gouvernement sur la désignation des magistrats. Une mesure visant à protéger le Premier ministre Erdoğan d'un scandale de corruption dont il fait l'objet ?

Didier Billion : Il y a peut-être un intérêt personnel et particulier dans ce projet de loi pour le Premier ministre Erdoğan. Mais plus globalement, depuis que le scandale de corruption a éclaté, ces turbulences

politiques sont l'expression d'une lutte à couteaux tirés entre le parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir et la communauté de Fethullah Gülen. Cette dernière a largement infiltré l'appareil d'État, notamment le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Justice.

Un certain nombre de magistrats faisant partie de la communauté de Fethullah Gülen étaient en charge de dossiers visant à l'accusation et la mise en examen de proches du Premier ministre pour des affaires de corruption. La loi qui vient d'être adoptée vise à protéger non seulement le Premier ministre mais aussi les dirigeants de l'AKP, contre d'éventuelles mises en examen de la part de ces magistrats. Cette mesure est gravissime, car elle remet en cause la séparation des pouvoirs, déjà bien entamée au cours des dernières années.

JOL Press : Le programme électoral est chargé cette année en Turquie : élections municipales au mois de mars, présidentielle en août et des législatives au premier semestre de 2015. Le scandale politico-financier et la multiplication des lois liberticides pourraient-ils mener à la chute de Recep Tayyip Erdoğan, au pouvoir depuis dix ans ?

Didier Billion : Je n'y crois pas. Ce qui est clair, c'est que le parti de Recep Tayyip Erdoğan est sur le déclin, mais il s'agit d'un déclin relatif. D'après les sondages d'opinion - qu'il faut manier avec précaution - l'AKP est donné grand vainqueur aux élections municipales. Si cela est confirmé, cette victoire ne sera pas aussi éclatante que lors des dernières élections municipales, ou législatives. Le système électoral pour les municipales en Turquie repose sur un système à un tour. Même si le parti de Recep Tayyip Erdoğan fait un score moins important - ce qui très probable - que lors des dernières échéances électorales, il n'empêche qu'il restera le premier parti en pourcentage et en nombre de voix exprimées.

Avec ce système à un tour, il risque fort de garder la plupart des villes qu'il dirige aujourd'hui. Il va sûrement en perdre quelques-unes mais je ne crois pas du tout à un raz de marée de l'opposition. La grande question aujourd'hui concerne Istanbul : personne ne peut faire de pronostics précis, c'est extrêmement serré... Si l'AKP perd Istanbul, cela a un impact politique et symbolique très fort, mais nous n'en sommes pas encore là.

JOL Press : Et concernant les présidentielles ?

Didier Billion : On ne connaît même pas les candidats pour l'AKP. Il y a plusieurs options possibles. Le Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan dont on sait qu'il ne pense qu'à devenir président de la République depuis des années, attend le résultat des municipales pour se présenter. S'il doit essuyer un revers électoral lors des municipales, il est possible qu'il ne se présente pas. L'actuel président turc, Abdullah Gül, pourrait alors se représenter, cette fois-ci au suffrage universel puisqu'avant le président était élu par le Parlement. Il est encore trop tôt pour faire des pronostics précis, attendons le résultat des municipales qui sera déterminant.

JOL Press : Huit mois après la mobilisation massive Place Taksim, que reste-t-il de ce mouvement ? Qu'a-t-il permis de faire évoluer dans la société turque ?

Didier Billion : Il ne reste rien de ce mouvement en terme organisé. Mais politiquement, ce mouvement est un tournant dans la situation politique en Turquie. C'est la première fois qu'il y avait un tel mouvement d'ampleur. Au sein de la population, il a été prouvé que l'on pouvait résister au gouvernement, mais s'il n'y a pas eu de crise de régime. Mais le problème, c'est que ceux et celles qui avaient manifesté n'ont pas été capables de s'organiser.

Certes, nous avons assisté à la création d'un petit parti Gezi, mais il est infiniment groupusculaire : je ne sais même pas s'ils auront la force de présenter des candidats dans certaines villes aux municipales. C'est un parti de témoignage qui n'a pas réussi à percer. Il y a donc un paradoxe : ce mouvement de contestation multiforme a une forte portée politique mais il n'a pas su se traduire politiquement. Les partis de l'opposition parlementaires n'ont pas été capables de capitaliser ce mouvement de contestation. C'est une des raisons pour lesquelles l'AKP va gagner les municipales, malgré toutes les turbulences qu'il

y a en Turquie. L'opposition n'a pas su se hisser au niveau de ses responsabilités.

Docteur en Science politique et certifié d'Histoire et Géographie, spécialiste de la Turquie et du Moyen-Orient, Didier Billion est Directeur adjoint de l'IRIS.

Sources

« [La société civile turque se bat dans des conditions de plus en plus difficiles](#) »

JOL press interview Didier Billion par Louise Michel D. - publié le 21/02/2014 jeudi 21 février 2014

Notes

[1] ndlr T.E. : Ce chiffre de 99%, à notre sens, ne correspond à aucune réalité sociale, il est basé sur les statistiques de l'état civil qui contraignait, jusqu'à très récemment à déclarer une religion qui figurait sur la carte d'identité en toutes lettres. Il était impossible de mettre « sans » ou toute autre appartenance religieuse que « chrétien », « islam » ou « juif ». Et le terme « musulman » reflète des réalités et des pratiques très différentes, l'islam est bien plus pluriel que le christianisme, rien de commun, ou si peu, entre un musulman rigoriste et un alévi, par exemple. Faire semblant de ne pas comprendre ce que recouvre le terme d'« islamisation » pour les turcs « laïques » ou non sunnites relève de la mauvaise foi, car nous n'osons croire qu'un spécialiste comme Didier Billion ignore cette diversité. Par « Islamisation » il est entendu imposition d'un ordre moral et d'un système de valeurs et de comportements prétendument plus islamiques. En réalité il s'agit d'une vision tout à fait réactionnaire de la vie sociale qui impose un contrôle « serré » par l'état des mœurs et des comportements des individus